Accord CE/États partenaires de la Communauté d'Afrique de l'Est: cadre pour un accord de partenariat économique CAPE

2008/0169(NLE) - 30/09/2008 - Document annexé à la procédure

OBJECTIF : proposer la signature et **l'application provisoire** d’un Accord de partenariat économique (APE) entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et les États partenaires de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), d'autre part.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

CONTENU : le contenu de l’accord provisoire est identique à celui de l’accord général intérimaire. Pour détails, se reporter au résumé de la proposition initiale de la Commission datée du 30/09/2008.

Pour rappel, cet accord de nature essentiellement commerciale liera la Communauté et ses États membres, d’une part, et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), d’autre part.